

COURS II : CONNAITRE LA LANGAGE ADEQUAT EN SITUATION PLURILINGUE

Objectifs:

1. Identifier le langage adéquat selon l'identité sociale
2. Démontrer la conscience de l'identité nationale chez le locuteur parlant la langue étrangère
3. Identifier les risques de simplification et de stéréotypie
4. Cerner l'évolution du terme « culture »
5. Distinguer la notion de « enseignants natifs / non natifs »

Activité :

Lisez attentivement ce texte puis répondez aux questions suivantes :

1. Que veulent dire les auteurs par le terme « identité sociale » ? Donnez des exemples
2. L'élève doit connaître le « langage adéquat » ? Que signifie cette expression dans ce contexte ? Relevez du 1^{er} paragraphe le passage qui le montre.
3. Pourquoi le fait de parler une langue étrangère génère-t-il chez le locuteur une conscience aiguë de son identité nationale ?
4. Quels sont les dangers ou les risques encourus en parlant une langue étrangère ?
5. Relevez l'évolution du terme « culture » selon les auteurs
6. Quelle est la distinction par les auteurs concernant les professeurs de langues étrangères ? Pourquoi ?

COURS II : CONNAITRE LA LANGAGE ADEQUAT EN SITUATION PLURILINGUE

Lorsque deux personnes se parlent, leurs *paroles* ne visent pas simplement à un échange d'informations ; chacun *voit* aussi en l'autre un individu appartenant à un groupe social précis – il peut s'agir, par exemple, d'un échange entre un « employé » et son « employeur », ou encore entre un « professeur » et un « élève ». La position de chacun influe sur ce qu'il dit, sur la manière de le dire, sur la réaction ou la réponse qu'il attend de l'autre et sur son interprétation de cette réponse ou de cette réaction. En un mot, lorsque des personnes se parlent, leurs identités sociales respectives font inévitablement partie intégrante du rapport social qui a lieu. En matière d'enseignement des langues, cette dimension est contenue dans le concept de « capacité de communication » : il s'agit en effet de souligner qu'un élève de langues vivantes ne doit pas se contenter de la compétence grammaticale ; il doit également connaître le « langage adéquat ».

Lorsque deux personnes originaires de deux pays différents parlent une langue qui est une seconde langue/ou une langue étrangère pour l'un des deux locuteurs, ou que la langue en question est une langue étrangère pour les deux locuteurs – autrement dit, une sorte de langue-passeport -, les deux individus en question ont probablement, à ce moment précis, une conscience aiguë de leur identité nationale. Ils sont conscients que l'un des deux – au moins – parle une langue étrangère, et que l'autre entend cette langue pratiquée par quelqu'un qui n'a pas la même nationalité. Ce type de situation influe souvent sur ce qui se dit alors et sur la manière dont c'est dit, car chacun voit en l'autre le représentant d'un autre pays ou d'une autre nation. Mais ce « projecteur » qui est mis sur l'identité nationale de chacun – et le danger qui en découle de se reposer sur des stéréotypes- réduit chacun des êtres humains complexes en jeu dans ce processus à un représentant d'un pays ou d'une « culture » donnés.

En outre, ce type de simplification est encore renforcé par l'idée selon laquelle apprendre une langue équivaut à devenir une « personne étrangère ». L'objectif implicite de l'enseignement d'une langue vivante est souvent de faire imiter à l'élève un locuteur national de la langue en question – aussi bien sur le plan de la compétence linguistique qu'en termes de connaissance du « langage adéquat », du pays et de la culture étrangers en question. Certes, la notion de « culture » a évolué – passant de la simple sphère littéraire, artistique et philosophique à la notion de mode de vie collectif d'un peuple ; en revanche, l'idée selon laquelle il convient d'imiter un « locuteur national » de la langue en question n'a guère évolué – ce qui signifie, par conséquent, que ces locuteurs nationaux sont les experts et les modèles, et que l'on considère les enseignants ayant cette langue pour langue natale comme de meilleurs professeurs que ceux enseignant cet idiome comme une langue étrangère.

Byram, M., Gribkova, B., & Starkey, H. (2002). Développer la dimension interculturelle de l'enseignement des langues. Strasbourg: Conseil de l'Europe, pp 09-10